BILLET PARISIEN

Les revendications des fonctionnaires et le Parlement

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 16 NOVEMBRE (Minuit).

Courte séance de rentrée au Palais Bourbon. Tout l'intérêt de cette première journée parlementaire résidait dans la fixation de la date des interpellations générales.

M. Camille Chautemps, désireux d'obtenir dans le plus bref délai un vote de confiance, proposait que cette date fût le plus possible rapprochée. Ainsi, d'ailleurs, en avait décidé le conseil des ministres de mardi matin. La Chambre a déféré à ce désir en fixant à jeudi le débat de politique générale qui, sauf imprévu, se terminera dans la soirée ou dans la nuit de vendredi.

Tandis qu'en séance publique la Chambre ne nous offrait qu'un lever de rideau, les réunions des groupes étaient consacrées aux questions les plus brûlantes du point de vue électoral. Tout naturellement ce sont les revendications des fonctionnaires qui ont fait les frais de leurs délibérations. Convient-il d'accorder aux employés de l'Etat l'intégralité de leurs demandes ? Les communistes et les socialistes répondent affirmativement à cette question. Quant aux radicaux, ils sont cruellement divisés et pris, d'une part, entre leur désir de ne pas laisser aux partis marxistes le bénéfice électoral des mesures favorables aux fonctionnaires et, d'autre part, leur souci de ne pas compromettre l'équilibre budgétaire conformément aux décisions du congrès de Lille.

Finalement, le groupe a choisi de ne prendre aucune décision. Les partisans de l'équilibre budgétaire à la tête desquels figure M. Malvy ont néanmoins obtenu que le président du couseil fût entendu sur la question.

Cette audition aura lieu vendredi devant la délégation des gauches où s'affronteront, à cette occasion, les socialo-communistes et les radicaux modérés pour qui le maintien de l'équilibre du budget, condition du maintien du franc, est la mesure la plus propre à bien servir les intérêts des fonctionnaires qui sont intéressés plus que personne à ne pas ruiner l'Etat.

RENÉ ROUSSEAU.

LETTRE DE BRUXELLES

Un avertissement de M. Vandervelde

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 16 NOVEMBRE 1937.

Le conseil général du Parti socialiste a adopté un ordre du jour où il se déclare prêt à accorder son concours à tout gouvernement qui donnerait des garanties quant à la réalisation du programme de 1936. Cet ordre du jour, présenté par MM. Vandervelde et Spaak, a été voté à l'unanimité.

A première vue, il semblerait donc que l'accord fût complet dans le parti socialiste. Il n'en est cependant rien. L'accord n'existe que sur un point: rester au gouvernement. Dans l'esprit de l'extrême gauche, c'est le meilleur moyen de réaliser l'Etat socialiste vers quoi le dernier congrès a aiguillé les énergies du parti.

Donc, unanimité pour rester au pouvoir, et unanimité aussi pour maintenir la décision de M. Vandervelde: un ministère composé de sept socialistes, six catholiques, trois libéraux et un hors-parti. Cette revendication a été une des causes des échecs de M. de Man et de M. Spaak. La présenter, pendant les pourparlers de M. Janson, c'est jeter de nouveau sur sa route, une pelure d'orange pour le faire trébucher.

Au fond, le parti socialiste espère toujours que les catholiques se sacrifieront et s'inclineront devant le fait.

La partie la plus importante du débat qui a précédé le vote de l'ordre du jour socialiste, est celle qui a mis eux prises trois des leaders du parti. Or, tous trois ont défendu des thèses différentes.

M. Spaak, après avoir exposé l'évolution de la crise ministérielle, s'est déclaré partisan d'un gouvernement tripartite d'union nationale. Or, il y a une profonde différence de nuance entre le tripartisme et l'union nationale. Celle-ci implique un arrêt volontaire de toute campagne de nature à troubler le travail commun de tous les citoyens. Le tripartisme, au contraire, laisse les ministres en présence les uns des autres comme des adversaires. Et cette idée de M. Spaak de mêler tripartisme et union nationale s'explique parce qu'il doit tenir compte de la décision du récent congrès socialiste d'entamer une campagne dans tout le pays, pour réaliser l'Etat socialiste.

Le second leader, M. Balthazar, député de Gand, ne croit plus à l'union nationale ; il est prêt à constituer avec la droite, un gouvernement bipartite. On ignore quelles seraient alors ses proposition concrètes à la droite.

M. Vandervelde, lui, se rallierait à un gouvernement Janson, car il s'oppose à tout glissement à droite, donc à un premier ministre catholique. Il revient, sans sembler y toucher, à une formule de gauche. Et, dans l'impossibilité où il est de faire nommer un premier ministre socialiste, il préfère un premier ministre libéral. La personnalité de M. Janson est au-dessus de ce débat. Mais les déclarations de M. Vandervelde constituent une sorte d'avertissement qui ne semble pas conciliateur.

S...

Le Roi des Belges à Londres

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le roi Léopold devant s'y embarquer pour aller rendre visite aux souverains anglais, la ville d'Ostende était abondamment pavoisée mardi matin.

Dès 9 h., les enfants des écoles porteurs de drapelets, faisaient la haie devant la gare maritime, tandis qu'arrivaient les personnalités de la ville.

Peu après, un train spécial amenait de Bruxelles M. Spaak, ministre des Affaires étrangères, et les hauts dignitaires de la suite du roi.

A 9 h. 25, les cris répétés de « Vive le Roi ! Leve de Koning ! » annoncent l'arrivée du souverain qui a revêtu l'uniforme de lieutenant général.

Le roi salue les personnalités présentes, puis, il monte à bord du paquebot « Prince-Albert » qui arbore le grand pavois. Les commandants Van Hulle et Lauweryns l'accueillent et le conduisent à la cabine royale.

La foule ne cesse d'acclamer chaleureusement le souverain qui reparaît bientôt sur le pont, accompagné de M. Spaak.

On hisse alors sur le paquebot le pavillon royal, qui à 9 h. 45, quitte le port et passe entre les estacades, tandis que le carillon sonne la « Brabançonne » et « Vers l'avenir » et que la foule ovationne le roi.

* *

Le roi Lépold, qui avait été accueilli à son débarquement sur le sol britannique à Douvres par le duc de Gloucester, arriva à 15 heures à la gare de Victoria, à Londres. Les souverains anglais l'accueillirent eux-mêmes à sa descente de train.

Le roi des Belges se rendit ensuite au Palais de Buckingham.

Puis, après avoir pris quelques instants de repos à l'ambassade de Belgique, il y reçut les représentants de la colonie belge de Londres, ainsi que lady Baldwin et lord et lady Samuel.

Le soir, en son honneur, un grand banquet fut offert au Palais de Buckingham, auquel prenaient part 180 personnes.

La célèbre orfèvrerie du palais royal brillait sur les tables et les mets étaient servis dans le service de porcelaine de la Jarretière.

Le roi Léopold était placé entre le roi George VI et la reine Elisabeth, à la table principale où siégeaient aussi la reine-mère Mary et douze autres membres de la famille royale.

Le premier ministre et plusieurs membres du gouvernement, l'ambassadeur de Belgique et plusieurs membres du corps diplomatique étaient au nombre des invités.

A la fin du banquet, le roi George a porté un toast à son invité. Le roi Léopold y a répondu par quelques paroles de remerciements qui ont été vivement appréciées.

Pour le développement des relations de tourisme

Le Comité français de la Confédération touristique franco-belge s'est réuni à Lille

(Ph. J. de Rx.)

LES DÉLÉGATIONS DES COMITÉS BELGE ET FRANÇAIS

Nous avons signalé la création d'une confédération touristique franco-belge qui aura pour but d'intensifier les relations entre les deux pays amis sur le terrain du tourisme.

C'est dans cet esprit que le comité français de cette Confédération a reçu mardi après-midi, à l'Hôtel Terminus à Lille, une délégation du comité belge.

La réunion fut présidée par M. René Reubrez, président général de la Confédération touristique franco-belge, entouré de MM. Christiaens, président de la Fédération des groupements commerciaux et Dehédin, vice-président de l'Automobile-Club du Nord.

La délégation belge était composée de MM. Degroote, président du Royal-Automobile-Club du Hainaut; Maréchal, attaché au ministère des Chemins de fer belges; Cosyn, administrateur du Touring-Club de Belgique; Durieux, secrétaire général de la Fédération touristique du Hainaut et MM. Leroux, secrétaire-adjoint de la Fédération touristique belge, représentant le Touring-Club de Tournai.

M. Jacquet représentait M. le préfet du Nord. On notait aussi la majeure partie des membres de la Confédération touristique.

M. Reubrez, après avoir présenté les excuses de plusieurs personnalités, a souhaité la bienvenue aux membres de la délégation belge. Il rappela brièvement le but de la confédération franco-belge et fait des vœux pour l'amitié franco-belge.

MM. Christiaens et Dehédin apportèrent l'adhésion la plus complète des groupements qu'ils dirigent. M. Jacquet, au nom de l'administration départementale, salua délicatement les représentants belges, les assurant, ainsi que M. Reubrez et ceux qui l'entourent de la sollicitude de la Préfecture.

Enfin, M. Degroote, parlant au nom de la délégation belge, remercia ses amis du comité et précisa la voie à suivre pour rendre les relations touristiques fructueuses pour les deux pays

On aborda ensuite les questions à l'ordre du jour. Chacun apporta ses suggestions pendant une longue séance de travail qui ne dura pas moins de deux heures.

On décida notamment que des expositions touristiques seraient organisées incessamment dans plusieurs villes de la région par nos amis belges. De leur côté, les belges aideront les syndicats d'initiatives français à entreprendre une active propagande dans plusieurs localités importantes.

Conférences universitaires

Six années de vie littéraire française (1930-1936)

Du faux intellectualisme de Paul Valéry au faux spiritualisme d'André Gide

M. P. Henri Simon avait montré dans une première conférence que, pour Paul Valéry, la crise de la civilisation moderne est essentiellement une crise de l'esprit: l'esprit est devenu incapable de gouverner le monde trop compliqué et trop artificiel que son ingéniosité a construit. Toute la question se ramène à savoir « si l'esprit humain pourra surmonter ce que l'esprit humain a fait ».

« C'est en effet une question — avoue M. P. H. Simon — mais est-ce la seule? Nous n'avons plus assez d'esprit pour gouverner les créations de notre esprit: soit — mais d'abord, qu'est-ce que l'esprit? » Et, par un texte fort clair de « Variétés III », il montre que l'esprit, que Valéry définit une « puissance de transformation », se réduit dans sa pensée à l'intelligence technique, transformatrice du monde matériel, et à l'intelligence artistique, créatrice d'ouvrages nouveaux. « Mais est-ce là toute l'intelligence? Et l'intelligence qui s'élève à la contemplation désintéressée du juste, du vrai et du beau? L'intelligence du philosophe ou du saint, qui s'absorbent dans la méditation de l'absolu et dans la connaissance de Dieu? L'intelligence, en un mot, qui est « esprit » — car l'esprit est plus que l'intelligence proprement dite, il est l'intelligence ouverte sur l'amour? En bien, la vraie notion de l'esprit est absente de la pensée de Valéry, et tout son diagnostic de la crise du monde moderne en est gravement faussé. »

C'est ainsi que Valéry, les yeux fixés sur les miracles accomplis depuis cent ans dans l'ordre du progrès matériel, est porté à croire, un peu naïvement, que l'homme d'aujourd'hui est, dans sa façon de vivre et même de sentir, absolument différent de ses ancêtres. Mais est-ce bien vrai? Ce qui a changé, ce ne sont pas les impulsions motrices de l'activité humaine, ce sont les procédés et les instruments par lesquels cette activité s'exerce. « Le fait de se déplacer à 600 kilomètres à l'heure ou de téléphoner aux Antipodes ne change absolument rien au cœur de l'homme: il ira plus vite où ses passions l'appellent, et il mentira au téléphone, voilà tout ». Prétendre, comme le fait Valéry, que la lecture de l'histoire est devenue inutile, ou même nuisible, parce que notre civilisation présente n'aurait plus aucun rapport avec les civilisations du passé, c'est oublier qu'il y a un fond stable et universel d'idées et de sentiments humains, et que les passions qui bouleversent notre univers politique sont déjà peintes chez Tacite.

« Oui, conclut M. P. H. Simon, il existe aujourd'hui une disproportion entre l'homme et la civilisation créée par l'homme, mais elle n'est pas sur le plan où Paul Valéry croit la voir: « elle n'est » pas entre l'intelligence et les créations » de l'intelligence, mais entre l'âme et » le corps ». C'est Bergson qui l'a dit dans les « Deux sources »: l'homme moderne a un corps trop grand pour son âme. Le progrès matériel a mis entre ses mains une énorme puissance, mais le progrès moral n'a pas marché assez vite pour lui apprendre à en bien user. Voilà où se trouve la véritable crise de la civilisation: pour le comprendre, il fallait dépasser cet élégant intellectualisme que l'auteur du « Cimetière marin » prend à tort pour le sens de l'esprit.

* *

Cette sympathie donnée aux êtres et aux choses, ce tourment de la justice et cette soif du parfait amour, pour tout dire cette aspiration secrète au divin qui manquent tellement à la pensée de Valéry, ce sont au contraire les impulsions profondes de la pensée d'André Gide. A Gide, on n'a pas à reprocher d'avoir ignoré les valeurs spirituelles, mais, ce qui est en un certain sens plus dangereux, de les avoir cherchées où elles ne sont pas, d'avoir étanché en des fontaines impures la soif d'un cœur noblement humain. Les appels secrets de sa pensée ont amené Gide au communisme, puis ils l'en ont séparé. Quel était le sens de son adhésion? Quel est aujourd'hui celui de sa rupture? C'est ce que M. P. H. Simon se propose d'examiner dans son prochain cours.

M. de F.

NOTES D'ART

L'exposition Eugène Villon à Roubaix

Les bons artistes ne sont pas seulement des magiciens, habiles à charmer les yeux: ce sont aussi des docteurs, capables de révéler aux profanes bien des choses que ceux-ci n'aperçoivent pas d'eux-mêmes dans la nature. Ils sont aussi médicaux, parfois, réconfortant et élevant les âmes par le spectacle de la beauté, simples comme prière, exprimée.

Ces réflexions-là, on ne peut s'empêcher de les faire en visitant l'exposition du brillant peintre Eugène Villon, qui nous revient, après quelques années, avec un ensemble important et agréablement varié d'œuvres, de choix. C'est une ou deux heures délicieuses que cette présentation donne aux amateurs l'occasion de passer à la Galerie Dujardin, à Roubaix. C'ici le 29 novembre au soir.

Bruges, la Bretagne, le Jura, les Alpes, l'Empire français du soleil, des deux côtés de la Méditerranée, leurs sites délicats ou grandioses, leurs types d'un caractère extraordinaire, sont les motifs de cette œuvre à laquelle on sent tout de suite qu'un tempérament essentiellement et profondément artiste a donné tout son cœur et toute son intelligence. Il n'est donc pas étonnant qu'elle rencontre chez le spectateur une telle résonance.

Rien de figé, de prévu. Ni système, ni procédé exclusifs : le goût seul de la vérité et le don de la dire. Alors, qu'un de ces types de *Femmes du sud* merveilleux de couleur, d'accent et d'allure s'offre au génie de l'artiste et le voilà prêt à utiliser tour à tour tous les moyens de l'art de peindre pour en traduire, avec une intense palpitation de vie l'expression étonnante et cette harmonie de tons dans les diverses parties du costume dont elles ont le secret tissé et qui sont en si heureux rapport avec leur carnation brûlée. Et, sous cette apparence, qu'il s'agisse d'une figure, qu'il s'agisse d'un paysage, se lit la substance.

Bruges, un coup de soleil après la pluie, on le sent autant qu'on le voit, car c'est la nature même, comme cet *Hiver*, qui n'est autre que le jardin de l'artiste et où s'établissent de si séduisantes mariages de tons. Ailleurs, c'est le trait volontaire, sûr, qui donnera sa personnalité à tel *Pêcheur breton* ou à telle marine bretonne. De l'aquarelle à la peinture, Eugène Villon ne refusera rien pourvu, par exemple, que son *Portail de Bourges* donne cette impression de puissance avec cette finesse de merveille architecturale; pourvu que l'on voie réellement se profiler sur sa toile ou son carton la ligne noble et mélancolique du *Jura* et que la somptueuse et chaude tonalité d'ocre brun des rochers de *Tépaza* produise comme une sensation physique Pourvu encore que le peintre réalise de lui-même, dans son vivant *Portrait de l'artiste*, cette physionomie qui est la preuve parfaite de la plénitude qu'il donne à l'expression de la vérité.

Le frémissement de la vie, la force de la vérité, c'est le résumé du beau talent d'Eugène Villon.

A. T.

FLANDRE ET ARTOIS

PAR

Germaine Acremant

Dans la collection : « Gens et pays de chez nous » de Gigord, Mme Germaine Acremant publie un ouvrage illustré sur la Flandre et l'Artois. La brillante romancière de « Ces Dames aux Chapeaux verts » y décrit les industries de la laine en parlant de notre ville. Nous sommes heureux de pouvoir en publier un extrait :

Nous sommes dans un immense hangar, auquel succèdent d'autres hangars, tous meublés de la même façon. Sur des tables, longues et larges, sont amoncelées des toisons. L'opération qui se fait ici s'appelle le triage.

— Ces sacs gonflés, nous explique-t-on, contiennent des coupes de laine de six mois. Ils viennent d'Australie, du Cap ou de la République Argentine.

— Tenez, nous dit un trieur, celle-ci arrive d'Australie. Je la reconnais à sa blancheur. Celle-là, qui est rouge, vient de la République Argentine. Il faut savoir que, par la transpiration du mouton, la terre de chaque pays se colle à sa toison. C'est pour nous un moyen facile d'identification. Pour nous renseigner, si la couleur ne nous suffisait pas, nous aurions aussi l'odeur. Certaines toisons sentent la prairie, ou le bois, ou l'air marin.

— Pourquoi faites-vous un choix parmi les touffes et les placez-vous dans des corbeilles différentes ?

— Parce que, chez le même mouton, la laine n'est pas partout semblable. Celle des épaules est très fine, car la tête la protège dans les fourrés. Celle de la cuisse est plus ou moins commune, selon que l'animal, qui se couche toujours du même côté, s'étendait à droite ou à gauche.

— Celle de la gorge doit être la plus belle ?

— Au contraire ! Le mouton l'abîme avec l'eau qu'il y fait glisser quand il boit.

— A quel âge donne-t-il sa meilleure laine ?

— La meilleure laine est celle de la première coupe. On l'appelle « hoggerts ».

Pour obtenir leur couleur naturelle, toutes ces toisons vont être lavées. Nous les voyons aux prises avec un tourbillon d'eau savonneuse. Elles seront ensuite légèrement huilées, lissées, puis ensuite séchées et aspirées par un large tuyau qui les avalera gloutonnement.

La laine est-elle alors absolument blanche ? Pas tout à fait. Pour être débarrassée complètement de ses impuretés, il faut qu'elle passe au carding. Son innocence semble croître à chaque opération.

Quand on arrive au peignage, le spectacle est infiniment gracieux. On se croirait dans un pays imaginaire. Une lueur identique a été obtenue pour toutes les touffes : environ deux phalanges d'un doigt. Les déchets, qui serviront à la fabrication des feutres, ont été retirés. Comme un voile arachnéen, ces touffes sont bout à bout étalées. Une machine les saisit, les resserre et les roule en énormes boules, dont la blancheur Sorbonne est éblouissante. On imagine la préparation d'un grand combat de boules de neige. C'est le calme de la douceur et de la pureté.

Nous demandons quelle est la quantité de peigné que fournit annuellement un mouton :

— Un kilo. Or, nous travaillons journellement la laine de 60.000 moutons.

En nous approchant d'une des grosses boules, nous constatons que la laine vaporeuse n'a encore aucune solidité. C'est pour la rendre résistante qu'a été créée la filature vers laquelle nous nous dirigeons à présent.

La laine n'a plus son air innocent de grosse filasse. Entre, elle semble toute candide. On l'amincit. On tait une bande à une autre, puis à quatre, puis à cent. En s'affirmant, elle prend du muscle.

Brevet d'aptitude à l'emploi d'infirmier militaire

La prochaine séance des cours organisés pour la préparation au brevet d'aptitude à l'emploi d'infirmier militaire, aura lieu le jeudi 18 novembre, à 18 h. 30, à l'hôpital militaire Scrive, rue de l'hôpital militaire, à Lille.

Ce brevet donne la possibilité d'être affecté dans une section d'infirmiers militaires, ou à défaut, dans un régiment comme infirmier régimentaire.

Au Conseil de préfecture

L'élection de M. Robert Descamps dans le canton de Tourcoing-Nord est validée

Le conseil de préfecture, dans un arrêté fortement motivé, a validé l'élection de M. Robert Descamps, au conseil général du Nord dans le canton de Tourcoing-Nord, élection qui avait fait l'objet d'une protestation des communistes Bostoen, Dubied et Casier.

L'arrêté constate que les faits de pression et de menaces ne sont assortis d'aucune preuve, que les recommandations en faveur de M. Descamps du lieutenant de douanes Fornier ne sont pas établies d'une façon exacte, que l'instruction n'a révélé aucune entente entre cet officier et le candidat, qu'aucune justification n'a été fournie de la réalité d'une permission de quinze jours du soldat Dedeyne, qui a voté aux deux tours de scrutin, enfin que la présence des agents de police chargés du maintien de l'ordre n'a eu aucune influence sur l'élection.

L'élection de M. Peeters, nommé élu à une voix de majorité au Conseil d'arrondissement dans le canton de Lille-Nord, est annulée

Le conseil départemental de préfecture vient de rendre son arrêté dans l'instance introduite par M. Neu, candidat modéré, au conseil d'arrondissement, dans le canton de Lille-Nord, où M. Peeters, candidat socialiste, avait été proclamé élu à uen voix de majorité.

En raison de l'irrégularité des opérations électorales et eu égard au faible écart de voix (1) entre les candidats, le Conseil a estimé qu'il y avait lieu d'annuler l'élection de M. Peeters, comme membre du conseil d'arrondissement du canton de Lille-Nord.

D'autres réclamations sont rejetées

Le Conseil a rejeté la protestation de M. Mariot contre l'élection au conseil d'arrondissement dans le canton d'Orchies de M. Delsart.

Il a rejeté également la protestation de M. Lapierre contre l'élection de M. Wadbled dans le canton de St-Amand-les-Eaux, rive gauche.

D'autre part, le conseil a rejeté des réclamations concernant le canton de Marcoing, le canton de Denain, etc...

Dans le canton de Saint-Amand (rive gauche)

Le conseil a validé l'élection de M. Jules Davaine au conseil général du Nord.

Pour avoir détourné huit cent mille francs, M. Loetvoet, notaire à Fléchin, conseiller général, est arrêté

A la suite d'une enquête menée par la brigade mobile de Lille, à la demande de M. Guérin, juge d'instruction, à St-Omer, il a été procédé lundi soir, à 22 h., à l'arrestation de Me Robert Loetvoet, notaire à Fléchin, conseiller général du canton de Fauquembergues, capitaine de réserve et chevalier de la Légion d'honneur.

Il y a quatre ou cinq semaines, Me Loetvoet, qui avait lui-même reconnu des fautes dans sa gestion, avait envoyé sa démission à la chancellerie, mais il était trop tard. Le notaire avait non seulement négligé ses affaires, mais détourné des sommes importantes, ainsi qu'en témoignent les résultats d'une perquisition faite par M. Guérin, juge d'instruction ; Fressard, commissaire divisionnaire de la brigade mobile et deux inspecteurs.

L'arrestation du notaire

Lundi matin, à 10 h., Me Loetvoet se trouvait à un enterrement. A l'issue de la cérémonie, il se rendit dans un café, afin de prendre une consommation avec quelques-uns de ses amis. C'est là que lui fut signifié le mandat d'amener lancé par le juge d'instruction de Saint-Omer. Ce mandat d'amener devait être transformé, dans la soirée, en mandat de dépôt à la suite d'une perquisition faite chez le notaire.

Cette opération eut lieu dans l'après-midi. Y participaient: MM. Ruolt, procureur de la République; Tison, substitut; Guérin, juge d'instruction; Me Bonnières, président de la Chambre des notaires du Pas-de-Calais; Parent, notaire à Saint-Omer; le commissaire Fressard et ses inspecteurs.

Les magistrats procédèrent à une minutieuse visite qui permit de découvrir des documents importants et suffisamment accablants pour motiver la décision du Parquet.

L'arrestation de Me Robert Loetvoet que l'on peut qualifier de sensationnelle fut une surprise pour la population qui ne l'apprit que dans la matinée de mardi. L'inculpé était, en effet, très connu non pas seulement dans le monde des affaires et le monde politique, mais encore parmi les anciens combattants, les officiers de réserve, etc...

Des dépenses inconsidérées

Me Loetvoet est inculpé d'abus de confiance et de détournement de deniers par fonctionnaire public.

Il a reconnu avoir détourné environ 400.000 francs depuis un an et son passif s'élèverait à environ 800.000 francs.

Ces sommes ont, pour la plupart, été dépensées par l'indélicat notaire au cours des parties de plaisir qu'il entreprit quelque temps après qu'il eut quitté le deuil de sa femme.

Né le 21 avril 1894 à Bourbourg, il avait succédé, il y a douze ans, à son père dont l'étude existait depuis environ 50 ans.

Il avait été élu conseiller général du canton de Fauquembergues le 11 décembre 1927, en remplacement de M. Jonnart, sénateur, décédé et il fut réélu en 1934.

Il était président ou membre de plusieurs sociétés du canton.

L'inculpé, avant de monter en voiture pour être conduit à la maison d'arrêt de Saint-Omer, a demandé l'autorisation de rédiger immédiatement sa démission de conseiller général qu'il fit parvenir au préfet du Pas-de-Calais.

M. Georges Bonnet préside le déjeuner du Syndicat des quotidiens régionaux

Paris, 16 novembre. — M. G. Bonnet, ministre des Finances, a présidé mardi le déjeuner du Syndicat des quotidiens régionaux.

M. Soustelle, président du syndicat, a salué M. Georges Bonnet, a rendu hommage à son œuvre, dans le domaine financier et lui a déclaré que tous les journaux du syndicat sont prêts à lui donner l'aide active de leur influence et de leur autorité.

« La vie de la presse est menacée, a-t-il ajouté, son avenir ne peut laisser indifférents les pouvoirs publics. Il réclame pour demain des aménagements nouveaux. C'est un statut original propre à la presse, délibéré avec elle qu'il faudra construire. Nos exploitations ont atteint, sinon dépassé, la limite au-delà de laquelle le ministre des Finances, grand comptable scrupuleux et prévoyant, s'expose aux graves déceptions. Ce serait une singulière politique économique — ce n'est pas la vôtre, M. le ministre — celle qui anémierait à la fois le budget et la presse. »

En terminant, M. Soustelle s'est dit certain que M. Bonnet saurait s'attacher à résoudre ces difficiles problèmes et l'en a remercié.

M. Bonnet a remercié le Syndicat de la cordiale réception qui lui a été réservée.

Il a exposé ensuite brièvement de quelle façon, comme les chiffres le démontrent, il a pu faire face à de lourdes échéances, en conservant intacte l'encaisse métallique de la Banque de France.

En ce qui concerne la presse, il a souligné que les difficultés qui la frappent ne sont pas venues du ministère des Finances.

En terminant, il a insisté sur les services que rend la presse et sur son importance.

« Je suis heureux, a-t-il conclu, de dire que le Syndicat des quotidiens régionaux peut, en toutes circonstances, compter sur moi et de porter un toast à sa prospérité. »

Ce toast a été longuement applaudi.

Une très légère amélioration de notre balance commerciale

Paris, 16 novembre. — Le ministère du Commerce publie ce qui suit:

« Les résultats-statistiques du commerce extérieur de la France pendant le mois d'octobre font ressortir, tant en valeur qu'en tonnage, un accroissement général de nos échanges.

» Si l'on ne considère que la part de notre commerce effectuée avec les pays étrangers, il apparaît que le déficit de notre balance commerciale s'établit pour ce dernier mois à 1.004 millions seulement, alors qu'il s'était chiffré à 1.047 millions en septembre et à 1.593 millions en février.

» Ce déficit est le plus faible des déficits mensuels enregistrés depuis novembre 1936.

» En valeur relative, l'amélioration est plus nette encore: le rapport de nos exportations à nos importations s'établit à 64% contre 59% en septembre et 56% en août dernier. »

— Aux assises de la Seine, Marie Badoon, qui répondait du meurtre de son mari, a été condamnée à 5 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour.

Nous n'extradons pas nos nationaux

La Chambre des mises en accusation a refusé l'extradition d'Adolphe Van Belleghem, âgé de 41 ans, réclamé par le juge d'instruction de Tongres, pour menaces et violences.

L'inculpé est né en France de parents belges, il était domicilié à Roubaix, à sa majorité et il figura sur les listes de recrutement à Lille.

Van Belleghem est donc français et ne saurait être extradé.

L'arrêté du maire d'Armentières révoquant M. Gauquié, secrétaire de mairie, est annulé

Il y a quinze jours, nous avons rendu compte des débats de l'instance introduite par M. Gauquié, secrétaire général de la mairie d'Armentières, contre un arrêté du maire de cette ville en date du 27 janvier 1936 le révoquant de ses fonctions.

Le conseil interdépartemental vient de rendre son arrêté annulant l'arrêté du maire pour abus de pouvoir.

Le Roubaisien Lampe, assassin de l'intendant Boniface, va être interné

Ayant eu connaissance du rapport des médecins aliénistes qui ont procédé à l'examen mental de Lampe, le chômeur roubaisien qui assassina, le 1er septembre, à coups de pistolet, l'intendant Boniface, directeur par intérim du service des pensions militaires à la caserne Souham, M. Grosjean, juge d'instruction, a décidé que l'assassin serait interné dans un asile d'aliénés.

Les voyageurs représentants et l'augmentation des tarifs de chemins de fer

Le syndicat confédéral cégétiste des voyageurs nous prie d'insérer :

M. Bonnet, ministre des finances, prévoit pour le 1er janvier, une nouvelle augmentation des tarifs de chemins de fer, qui serait de l'ordre de 25 %.

Le chapitre des dépenses de train augmente de 50 % pour les voyageurs.

La Fédération des syndicats de voyageurs représentants de la C.G.T. élève une vigoureuse protestation contre une telle augmentation. Elle réclame pour les voyageurs-représentants, titulaires de la carte à demi-place, le maintien du statu-quo sur la base des tarifs en vigueur en juillet dernier.

Le harong est devenu plus rare sur le littoral

Les pêcheurs de la Manche attirent l'attention des pouvoirs publics sur leur situation

Boulogne, 16 novembre. — Les marins pêcheurs de la côte de Dunkerque à Saint-Valéry-en-Caux, se sont réunis mardi à Boulogne, sous la présidence de M. Magnier (Calais). Ils ont examiné la situation délicate dans laquelle se trouve actuellement leur industrie. Dans la pêche au hareng, qui devrait battre son plein depuis trois semaines, certains équipages de douze à quinze hommes n'ont effectué jusqu'ici que des pêches d'une valeur de 2.000 francs, insuffisantes pour couvrir les frais d'armement et les salaires.

Le directeur du laboratoire de l'Office scientifique des pêches de Boulogne, M. J. Le Gall, a expliqué que la mer était envahie par des diatomées, petites algues, que les harengs évitent, et que le degré de salinité des eaux de la Manche avait diminué.

Les marins ont décidé qu'une délégation se rendrait auprès de M. Tasso, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, pour attirer son attention sur la situation compromise de 85.000 pêcheurs. Ils lui demanderont notamment que la loi accordant une aide à la grande pêche soit étendue à la pêche côtière et que la loi sur les calamités maritimes joue en la circonstance.

L'affaire de Quesnoy-sur-Deûle

M. Grosjean, juge d'instruction, a confronté mardi dans son cabinet, A. Milleville qui fut le principal auteur de l'agression contre une vieille personne, habitante d'un hameau près de Quesnoy-sur-Deûle. La victime a formellement reconnu Milleville qui, de son côté, a persisté à nier

Après cette confrontation, Milleville a regagné sa cellule à la prison de Loos.

A Lille, une auto renverse deux motocyclistes

Mardi soir, à 20 heures, Avenue de Soubise à Lille, M. Edouard Sinsoulie, 33 ans, au service des Etablissements Testu, de Paris, conduisant une forte auto, se dirigeait vers Lambersart. Roulant à gauche, il tamponna violemment une motocyclette montée par M. Paul Brys, 24 ans, de Fives et Maurice Debune, 17 ans, de Lomme.

M. Brys, après avoir reçu les soins d'un docteur, a été reconduit à son domicile. Le jeune Debune et l'automobiliste, grièvement atteints, ont été admis à l'hôpital Saint-Sauveur à Lille.

Le conflit sino-japonais

Nankin étant menacé le gouvernement chinois va changer de siège

A l'abri d'un mur, un détachement d'infanterie japonaise, fraîchement débarqué à Changhaï, attend l'ordre d'attaque. (Ph. Trampus.)

Changhaï, 16 novembre. — Devant la progression japonaise dans la région du Yang-Tsé, — les Japonais ont, en effet, occupé Chang-Chou à 85 kms. au nord de Changhaï, à mi-chemin entre cette dernière ville et Nankin — le gouvernement de Nankin a décidé de transférer le siège de son administration civile dans le Sze-Tchouen.

La presse chinoise annonce que les Japonais ont débarqué des troupes dans l'île Chang-Yin-Cha, sur le bas Yang-Tse, à 30 kilomètres au nord est de Kiang Yin. Si ces troupes étaient transportées sur la rive droite du Yan Tse, elle menaceraient le flanc des troupes chinoises qui battent en retraite vers l'ouest, en direction de Ou Sih.

Les fortifications qui protègent Nankin ont été renforcées en vue de l'imminence de la plus violente bataille de la guerre, celle que les Japonais ont l'intention de livrer pour prendre la Capitale.

Les ambassades étrangères prennent leurs dispositions pour l'évacuation de leurs nationaux, mais elle sont gênées par le manque de moyens de transport.

Les renforts japonais arrivent en masse dans la région de Changhaï, et on estime à 250.000 le total des effectifs japonais qui s'y trouvent rassemblés.

Malgré la pluie, l'avance japonaise ne se ralentit pas.

Le colonel Waterville, de la Croix-Rouge internationale, estime à 800.000 les pertes en hommes des Chinois sur tous les fronts depiuis le commencement des hostilités.

L'ALLEMAGNE VEUT POUVOIR MOBILISER IMMÉDIATEMENT DEUX MILLIONS ET DEMI D'HOMMES

Londres, 16 novembre. — D'après le correspondant du « Daily Telegraph » à Berlin, le gouvernement allemand a décidé d'organiser prochainement des exercices d'entraînement militaire auxquels devront participer tous les Allemands de 27 à 45 ans. En Prusse orientale, la limite d'âge a été portée à 54 ans.

Cette mesure a pour but de doubler chacune des divisions de l'armée active d'une division de réservistes dont l'éducation militaire serait aussi complète que celle des classes sous les drapeaux.

On pourrait ainsi mobiliser immédiatement près de deux millions et demi d'hommes parfaitement entraînés et disciplinés, possédant une valeur combattive qui ferait d'eux une armée de choc redoutable.

La question de l'unité syndicale internationale

Moscou, 16 novembre. — Au cours d'une réunion qui s'est déroulée au Palais des syndicats en présence des délégations étrangères qui ont assisté aux fêtes du vingtième anniversaire de la révolution soviétique, M. Scevermic, secrétaire de l'Union des syndicats professionnels soviétiques, a annoncé que M. Jouhaux, secrétaire de la Confédération générale du travail de France se rendra à Moscou entre le 22 et le 25 novembre, afin, dit-il, de discuter avec lui-même et M. Lovoski, chef de la section des relations internationales, de la question de l'unité syndicale internationale.